

WORKING PAPER

Série Economie sociale

Vieillessement de la population

*Que fait l'union
européenne pour les
personnes âgées ?*

Octobre 2008

par Céline Brandeleer



www.pourlasolidarite.be

Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen ***Pour la Solidarité***

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pouglasolidarite.be

www.pouglasolidarite.be

LES CAHIERS DE LA SOLIDARITÉ

Collection dirigée par Denis Stokkink

Europe, énergie et économie sociale, Série Développement durable et ville, n°15, 2008

Décrochage scolaire, comprendre pour agir, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°14, 2007.

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004

Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004

Introduction

D'ici à 2030, on estime qu'environ 25% de la population Européenne aura plus de 60 ans, et 7% aura plus de 80 ans. Les prévisions indiquent que le taux de dépendance pourrait presque doubler d'ici là. En somme, on aurait une augmentation aussi bien relative qu'absolue du nombre de personnes âgées dans la population, entraînant des enjeux économiques, sociaux et organisationnels importants.

Deux facteurs conjoints sont à la source du phénomène : un faible taux de natalité et un allongement de l'espérance de vie (et également une amélioration de la qualité de celle-ci).

L'allongement de l'espérance de vie peut tout aussi bien s'accompagner d'un allongement des années en bonne santé que d'années de maladie et de dépendance. Les conséquences du vieillissement sont donc difficiles à prédire et varient plus ou moins fortement selon les Etats Membres.

Toujours est-il que les « baby-boomers » sont sur le point de prendre leur retraite, entraînant de ce fait un changement majeur par rapport à la proportion d'« actifs » sur le marché de l'emploi.

Les dépenses concernant les soins de longue durée dépendront non seulement du nombre de personnes âgées dépendantes, mais aussi de la possibilité de complémentarité de l'aide informelle ou familiale à l'aide publique.

De plus, une adaptation des services eux-mêmes semble nécessaire. De plus en plus de personnes âgées devront/voudront être soignées à domicile et l'apport des nouvelles technologies aura très probablement un impact sur la façon dont les soins et services seront donnés.

Les TIC peuvent être potentiellement bénéfiques pour le bien-être des personnes âgées mais une régulation au niveau de l'UE semble nécessaire afin que leur développement ne se fasse pas uniquement en faveur d'une partie de la population.

Par ailleurs, outre le vieillissement de la population, on constate un certain nombre d'évolutions sociales :

- Travail des femmes,
- Configurations familiales diverses,
- Montée (présumée) de l'individualisme dont la résultante serait plus d'inégalités, moins d'intégration et moins d'inclusion sociale. Modernisation de l'Etat Social

Cet ensemble d'éléments entraîne de nouveaux enjeux à l'échelle européenne en matière de vieillissement, traités à différents niveaux.

1. Les perceptions de la vieillesse

La représentation que nos sociétés ont de la vieillesse oscille entre image du respectable et fardeau pour la collectivité. Si cette ambivalence n'est pas nouvelle, on peut aussi s'interroger sur la nouveauté du vieillissement démographique en Europe. Ce serait plutôt d'un accélérèrent du processus dont il faudrait parler.

La proportion de personnes âgées dans la population s'est montrée historiquement très variable : vers 1750 on dénombrait près de 8% de sexagénaires en France. En Angleterre ils formaient 7% de la population à la fin du 17^{ème} siècle, pour atteindre jusqu'à 10% début 18^{ème} (puis décroître jusqu'au 19^{ème}). Même à l'époque médiévale, on estimait que la proportion de sexagénaires à Vérone autours de 1430 oscillait autour de 15,9% de la population.

(BARNAY, T. et SERMET, C. (dir.), *Le vieillissement en Europe : aspects biologiques, économiques et sociaux*, la documentation française, Paris, 2007)

Les seuils de la vieillesse sont des constructions socio-historiques, révélant généralement tant un processus descriptif que des enjeux politiques. Une fois fixés, ces seuils tendent à être institutionnalisés et pensés en-dehors de leur contexte d'origine.

Les deux dimensions les plus communes du seuil de la vieillesse sont :

- **La perte d'autonomie** ou baisse des capacités physiques : selon les gérontologues, les premiers signes apparaissent généralement 10 ans avant la mort. « Ce qui nuance aussitôt le constat du vieillissement fondé sur l'utilisation d'une catégorie d'âge fixe. Ainsi, en adoptant le critère des 10 ans d'espérance de vie, l'Italie, qui figure sur le podium des pays les plus vieillissants du monde, ne comptera en 2020 que 7,9% et 8,5% d'hommes et de femmes entrés dans la vieillesse, contre 20,1% et 26,2% de plus de 65ans¹ ;
- **La fin de l'activité productive** : ce lien entre personne âgée et pensionné inactif est relativement récent (un siècle tout au plus). Les dernières décennies ont même été marquées par un avancement de l'âge de la retraite (notamment via le système de retraites anticipées).

En somme, la tendance va vers un écart de plus en plus grand entre les deux conceptions.

Cette distinction permet de montrer les contradictions (voire stigmatisations/catégorisation) qui peuvent découler d'une définition de la vieillesse uniquement en termes d'inactivité.

Quant au niveau européen, pour être très schématique, les politiques se rattachent à trois « groupes-cibles » :

- les 55-65 ans : garder les travailleurs de 2ème partie de carrière le plus longtemps possible sur le marché de l'emploi ;
- les 65-75 ans : maintenir leur autonomie et participation/inclusion sociale, avec l'accent mis sur la prévention et la personnalisation ;
- les plus de 75 ans : gérer au mieux la dépendance des plus âgés.

¹ EGIDI, V., cité dans BARNAY, T. et SERMET, C., (dir.), *Le vieillissement en Europe : aspects biologiques, économiques et sociaux*, la documentation française, Paris, 2007, p21.

2. La dépendance

On parle de dépendance à partir du moment où les personnes éprouvent des difficultés quant à² :

- l'indépendance physique (par rapport aux soins personnels),
- les déplacements dans l'environnement habituel,
- l'orientation dans le temps et dans l'espace,
- les occupations habituelles (selon l'âge),
- les relations sociales,
- la suffisance économique.

Si l'on peut qualifier la dépendance de « risque chronique », une compensation de ses effets pourrait découler d'une amélioration de l'état de santé des personnes âgées. Mais comme cette évolution dépend de plusieurs facteurs, ses résultats sont difficiles à évaluer. Le niveau local peut prendre une place plus importante que le contexte européen dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes. Cependant, il est important de prendre en compte les cadres nationaux et leurs différences quant à la gestion du phénomène démographique actuel qu'est le vieillissement.

Modèles de prise en charge de la dépendance³

Social-démocrate	Conservateur-corporatiste
Droits universels et gestion par l'Etat	Droits contributifs et gestion par les partenaires sociaux
Prestation en fonction du besoin, pas de groupe-cible particulier	Prestation uniquement pour les risques reconnus et moins grand intérêt pour les personnes inactives
Famille libérée de ses obligations d'aide sociale	Responsabilité laissée aux familles, principe de subsidiarité (aide sociale résiduelle)
Ex : Danemark, Finlande - et Royaume-Uni dans une certaine mesure	Ex : Allemagne, France

² BARNAY, T. et SERMET, C., op.cit., p78.

³ Cf. ESPING-ANDERSEN, G., *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Cambridge: Polity Press & Princeton: Princeton University Press, 1990.

Ces deux modèles sont bien sûr des idéaux-types, la plupart des États se situant entre les deux. L'intérêt ici est la mise en contexte pour la coordination des aides formelles/informelles et l'importance des responsabilités familiales selon les pays. En ce qui concerne les tendances actuelles quant à la gestion du vieillissement, on peut globalement parler de paradigme de l'État Social Actif, qui consiste à :

- Identifier des groupes-cible ;
- désengager le financement public pour les besoins légers ;
- Tenter d'améliorer la coordination de l'aide formelle/informelle ;
- Personnaliser les aides et « empowerment » des allocataires sociaux.

3. Le positionnement de l'UE en matière de vieillissement

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les systèmes de politiques sociales et de santé en Europe sont loin d'être identiques. Il semble malgré tout que l'UE tente d'initier la mise sur pied d'un agenda commun en la matière. Le principe de subsidiarité prévaut mais l'UE se sent dans le devoir d'agir face à des enjeux aussi importants et communs.

La tendance actuelle n'est donc pas à la construction d'un modèle européen mais plutôt à la mise en avant de valeurs européennes communes par rapport à la gestion et la prise en charge des personnes âgées.

Dans une large mesure, on tend vers une modernisation libérale du système, en particulier depuis l'adoption de la directive européenne sur la libéralisation des services, qui exclut tout de même certains services sociaux :

« La présente directive ne devrait pas couvrir les services sociaux dans les domaines du logement, de l'aide à l'enfance et de l'aide aux familles et aux personnes dans le besoin qui sont assurés par l'État au niveau national, régional ou local, par des prestataires mandatés par l'État ou par des associations caritatives reconnues comme telles par l'État avec pour objectif d'assister les personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans

une situation de besoin particulière en raison de l'insuffisance de leurs revenus familiaux, ou d'un manque total ou partiel d'indépendance et qui risquent d'être marginalisées. **Ces services sont essentiels pour garantir le droit fondamental à la dignité et à l'intégrité humaines et sont une manifestation des principes de cohésion sociale et de solidarité et ne devraient pas être affectés par la présente directive.**⁴ »

4. Les outils et axes d'action mis en place au niveau européen

Les grands axes du défi démographiques sont, entre autres, l'emploi des travailleurs âgés, la structuration des services sociaux (en particulier les services à la personne) et l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Bien que le principe de subsidiarité soit de mise, laissant encore une grande marge de manœuvre pour les États membres, l'UE dispose de plusieurs modes d'action plus ou moins contraignants pour influencer la gestion du vieillissement démographique :

- Contexte de la **stratégie de Lisbonne** : vise à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, mais également à réformer le système social européen afin de lutter contre l'exclusion sociale et de parvenir à plus de cohésion sociale, ainsi qu'à une société de l'information pour tous (eEurope) ;
- **Stratégie Européenne pour l'Emploi** : coordination et échanges sur les politiques européennes dans le but de créer des emplois de meilleure qualité, dont l'un des objectifs est d'augmenter significativement le taux d'emploi chez les travailleurs âgés⁵.
- **Directives** : sur les services universels, sur l'égalité en matière d'emploi, sur les soins de santé transfrontaliers...
- **Méthode Ouverte de Coordination (MOC)** protection sociale et inclusion sociale : processus non contraignant (autorité symbolique tout au plus), consistant dans l'échange de bonnes pratiques. Les Plans d'Action Nationaux (**PAN**) pour l'inclusion et pour l'emploi donnent un aperçu des mesures prises au niveau local. L'UE fixe les

⁴ DIRECTIVE 2006/123/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur, paragraphe 27, disponible sur <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:376:0036:0068:FR:PDF>

⁵ Voir : http://ec.europa.eu/employment_social/employment_strategy/index_fr.htm

lignes directrices et la structure des PAN, afin de faciliter la comparaison, et les États membres en déterminent le contenu.⁶

- **Initiative i2010** : vise à encourager le développement numérique selon 3 priorités :
 - o créer un marché unique, ouvert et concurrentiel, au sein de l'UE dans le domaine des services de la société de l'information et des médias.
 - o accroître de 80% les investissements de l'UE dans la recherche relative aux technologies de l'information et des communications (TIC)
 - o encourager la participation de tous à la société de l'information en Europe

L'initiative i2010 comporte également un **Plan d'action** sur le thème « bien vieillir dans la société de l'information » : pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées (et en même temps, diminuer les coûts liés au vieillissement), et développer l'industrie des TIC adaptés aux personnes âgées. Le plan d'action a été mis en place pour surmonter les obstacles techniques et législatifs, pour sensibiliser et échanger des bonnes pratiques et pour développer des projets pilotes.⁷

- Initiative **EQUAL** : Contribue au développement d'une politique transnationale contre la discrimination au travail et pour la promotion de politiques en faveur de l'inclusion sociale et d'un vieillissement actif⁸.
- **Fonds Social Européen** : c'est l'un des fonds structurel dont le but est de promouvoir la cohésion économique et sociale. Domaines d'activité :
 - o travailleurs et nouvelles compétences ;
 - o accès à l'emploi et inclusion sociale
 - o éducation et formation
 - o amélioration des services publics
 - o lutte contre les discriminations⁹

Ainsi, les actions menées par l'UE visent les trois catégories de groupes-cibles constitués par les personnes âgées, en promouvant à la fois une meilleure qualité des soins, notamment à travers l'encouragement au maintien à domicile et les innovations technologiques, le maintien à l'emploi des personnes le plus tard possible, avec différentes politiques contre les discriminations dans l'emploi, ainsi que par la promotion de l'inclusion sociale, le tout dans un souci de cohérence et d'harmonisation entre États membres de l'UE.

⁶ PAN inclusion : http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/strategy_reports_fr.htm / PAN emploi : http://ec.europa.eu/employment_social/employment_strategy/national_fr.htm

⁷ Pour plus d'info : <http://europa.eu/i2010>

⁸ Pour plus d'info : http://ec.europa.eu/employment_social/equal/index_fr.cfm

⁹ Voir : http://ec.europa.eu/employment_social/esf/index_fr.htm

POUR ALLER PLUS LOIN

UE :

- Livre vert : « **Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre les générations** » COM(2005)94, disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/news/2005/mar/comm2005-94_fr.pdf
- Décision de la Commission du 8 juin 2007 établissant un groupe d'expert sur les questions démographiques
- « **Promouvoir la solidarité entre les générations** » COM(2007)244, disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/news/2007/may/244_en.pdf
- « **L'avenir démographique en Europe : transformer un défi en opportunité** » COM(2006)571, disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/news/2006/oct/demography_fr.pdf
- « **Les services d'intérêt général, y compris les services sociaux d'intérêt général: un nouvel engagement européen** » COM(2007) 725 final, disponible sur http://ec.europa.eu/services_general_interest/docs/com_2007_0725_fr.pdf
- « **Mettre en œuvre le programme communautaire de Lisbonne : Les services sociaux d'intérêt général dans l'Union européenne** » COM(2006) 177 final, disponible sur http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/com/2006/com2006_0177en01.pdf
- Rapport biennuel sur les services l'intérêt général : SEC(2008)2179/2, disponible sur <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=484&langId=en>
- Rapport du DG emplois, affaires sociales et égalité des chances : « **Long-term care in the European Union** », disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/news/2008/apr/long_term_care_en.pdf
- Document de réflexion du DG emplois, affaires sociales et égalité des chances : « **Que peut faire l'UE pour protéger la dignité des personnes âgées et prévenir leur maltraitance ?** », Bruxelles, 2008, disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/elder_abuse_fr.htm
- « **Bien vieillir dans la société de l'information** » COM(2007)332, disponible sur http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=195839
- Proposition de décision du Parlement Européen et du Conseil sur « la participation de la Communauté à un programme de recherche et développement visant à **améliorer la qualité de vie des personnes âgées par le recours à de nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC)** entrepris par plusieurs États membres », COM(2007) 329 final, disponible sur http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=195838
- Note Politique du programme EQUAL « **Comblent le fossé numérique** », 2007, disponible sur : http://ec.europa.eu/employment_social/equal/policy-briefs/etg3-bridging-digital-divide_fr.cfm

- « Technologies de l'information et de la communication : Un thème pour la recherche et le développement dans le cadre du programme spécifique "Coopération" mettant en oeuvre le **septième programme-cadre** (2007–2013) de la Communauté européenne pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration » Programme de travail 2007–2008, disponible sur
<http://cordis.europa.eu/fp7/ict/>
- « **Les TIC pour une société sans exclusion**», déclaration ministérielle approuvée à l'unanimité le 11 juin 2006 à Riga, disponible sur
http://ec.europa.eu/information_society/events/ict_riga_2006/doc/riga_decl_fr.pdf
- Résolution du Conseil de l'Europe sur « **la contribution des personnes âgées au développement économique et social** » adoptée au conseil EPSCO le 22fev.2007, disponible sur
http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/demographic_challenge_fr.htm
- « **Accroître l'emploi des travailleurs âgés et différer la sortie du travail** » COM(2004)146, disponible sur
http://ec.europa.eu/employment_social/employment_analysis/docs/age_com_2004_146_fr.pdf
- Livre vert de la Commission « **Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises** », COM(2001) 366 final –
<http://ec.europa.eu/entreprise/csr/policy.htm>

ÉTUDES :

- > Étude de la DG emplois et affaires sociales : « **Europe's demographic future : facts and figures on challenges and opportunities**», 2007, disponible sur
http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/docs/social_situation/demo_report_2007_en.pdf
- > Étude du CESEP (Centre for European social and economic policy)« **Implications of demographic ageing in the enlarged EU in the domains of quality of life, health promotion and health care**», (octobre 2005), disponible sur
<http://www.cesep.eu>
- > Rapport **Eurofamcare**, 2004, disponible sur sur
<http://www.uke.uni-hamburg.de/extern/eurofamcare/publikationen.php?abs=1>
- > Étude ORSEU (Office européen de conseil, recherche et formation en relations sociales) « **La création d'emplois dans les services relationnels en France : quelles innovations en matière de gouvernance et de gestion de la main d'œuvre ? Le cas des secteurs de l'aide à domicile et de la médiation**» synthèse du rapport final disponible sur
<http://www.orseu.com/medias/1326.pdf>

- > MOULIN, M. et CASMAN, M-T., « **Migration et vieillissement** »- Etude de la Fondation Roi Baudouin, 2007, disponible sur www.kbs-frb.be
- > Étude de la Commission : « **combattre l'exclusion sociale par des mesures politiques de promotion de l'accès aux technologies de l'information et de communication** », disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/studies_fr.htm
- > Étude du DG emplois et affaires sociales “**Impacts of New Technologies and Information Society**”, 2005, disponible sur http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/docs/social_situation/lot7_ict_summary_en.pdf
- > “**Evolution of the professions and training policies in social and public housing companies in Europe**”, analyse d'EURHONET (European Housing Network), mars 2008, disponible sur <http://www.eurhonet.eu>
- > Étude de la Fondation Roi Baudouin : « **Où vivre ensemble : étude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées** », 2006 disponible sur http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1614_Ou_vivre_ensemble.pdf

OUVRAGES/REVUES :

- > BARNAY, T. et SERMET, C. (dir.), ***Le vieillissement en Europe : aspects biologiques, économiques et sociaux***, la documentation française, Paris, 2007
- > BONSANG, E., “**Does informal care from children to their elderly parents substitute for formal care in Europe?** », working Paper du CREPP(Centre of research in public economics and population economics de l'Université de Liège), 2008, disponible sur <http://www2.ulg.ac.be/crepp/papers/crepp-wp200801.pdf>
- > CALLEGARO, L., GIACOMO, P., ***Social interaction effects in an inter-generational model of informal care giving***; mai 2007, disponible sur http://www.dse.unive.it/fileadmin/templates/dse/wp/WP_2007/WP_DSE_Callegaro_Pasini_10_07.pdf
- > ESPING-ANDERSEN, G., ***The Three Worlds of Welfare Capitalism***. Cambridge: Polity Press & Princeton: Princeton University Press, 1990
- > OCDE « **Pour des soins de longue durée de qualité aux personnes âgées** », disponible sur www.oecd.org/publications/Pol_brief
- > VAN STEENBERGE, P., ***Services de proximité : un premier regard critique***, Saw-b asbl, oct. 2007, disponible sur <http://www.saw-b.be/EP/2007/A0709.pdf>

- > « **Libéralisation européenne des services et secteur associatif** », Cahier de la Solidarité n°9
- > Compte-rendu du séminaire « **un espace public stimulant pour les relations intergénérationnelles** », organisé par la Fondation Roi Beaudouin le 27 mars 2007, disponible sur
http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/Compte-rendu_du_s%C3%A9minaire_du_%2027%20mars.doc
- > Revue News, Edition spéciale sur « **Le logement et le bien-être social** » – Housing plus, CECODHAS, Printemps 2004, n°14, disponible sur
<http://www.cecodhas.org/images/stories/publication/french%20cecodhasnewshousingplus%20-%20spring%202004.pdf>
- > « **Social dimension of housing in the European Union: summary** » European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, disponible sur
<http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0649.htm>
- > « **L'Europe de l'innovation dans la formation professionnelle** » –
Recueil des projets-pilotes LEONARDO 2006 –
<http://www.europe-education-formation.fr/docs/Leonardo/Compendium-GP-06.doc>